



Association des Résidants du lac Carillon

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 13 AOÛT 2005,
À 09 H 30, AU 4164, CHEMIN DU HUARD, LAC CARILLON**

Étaient présents : Jean-Louis Fiset
Jocelyne Roberge
Rino Morin
Serge Lachance

Étaient absent : Michel Lamoureux
Sylvie Pelletier

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MUNICIPALITÉ DE ST-UBALDE

Suite à la demande de rencontre, demande réitérée à plusieurs reprises depuis les quatre dernières années, entre le Conseil municipal et le Conseil d'administration de l'ARC, il n'y a aucun développement à ce sujet et ce malgré l'intérêt signifié par monsieur Jean-Paul Darveau, maire de la municipalité, à chacune des interventions de notre part.

Vendredi, 5 août, Serge Lachance a communiqué avec la conseillère municipale, Louise Magnan, qui est responsable des lacs. Celle-ci a refusé de prendre en considération sa demande sous prétexte que c'était un dossier de Jean-Paul Darveau et qu'elle avait trop de dossier. Elle ajoute même qu'elle veut transférer le dossier des lacs à Charles-André Dufresne et conseille d'appeler ce dernier.

Samedi, 6 août, Serge Lachance communique avec Charles-André Dufresne. Monsieur Dufresne (qui est pro maire présentement) est très surpris des commentaires de madame Magnan, et après avoir expliqué brièvement notre dossier, il mentionne qu'il ajoutera cet item au varia de la rencontre du Conseil municipal et qu'un retour sera fait.

2. PLAGES DU LAC CARILLON

Cette année la plage est de moins en moins disponible aux résidants étant donné le nombre de campeurs qui ne cessent d'augmenter.

Une des fins de semaines de la construction, il y avait neuf tentes installées sur le site, plusieurs automobiles, VTT et bateaux. Aucune table de pique-nique disponible, certains faisaient même leurs besoins dans les sentiers sans parler du bruit le soir et la nuit.

Mardi, 9 août, un groupe de Scouts est installé sur le site et a même dit à une résidante qu'elle ne pouvait pas aller sur la plage parce qu'il avait loué le site.

Encore une fois nous devons argumenter pour faire valoir nos droits.

Mercredi, 10 août, des campeurs s'installent dans l'îlot formé par le chemin du lac Carillon et le chemin du Huard...

3. DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Le 18 juillet dernier j'ai communiqué avec Violette Verville au ministère concernant l'achat des terrains.

Le programme prévu est encore en consultation et elle ne sait pas quand il entrera en vigueur. Peut-être cet automne, peut-être l'an prochain, il ne semble pas y avoir quelqu'un qui sait quand...

Devrait-on toujours garder l'orientation d'acquérir nos terrains. Est-ce toujours une bonne option quand on regarde ce qui se passe autour?

C'est une réflexion que nous devrions peut-être avoir lors de l'assemblée générale...

4. PISTE MULTIFONCTIONNELLE

Jean-Louis Fiset mentionne qu'il n'y a pas d'entretien dans cette piste, qu'elle se referme aux endroits où elle est étroite, que des arbres et des branches la coupent à quelques endroits et qu'il y a même de l'eau qui la recouvre à d'autres endroits.

5. PARC RÉGIONAL

Pas de nouveau concernant le Parc régional, Pierre Bédard, notre représentant à cette table n'a rien rapporté de spécial.

Jocelyne Roberge nous indique qu'il y a des rumeurs d'installation de barrière au lac Sept-Îles du côté de St-Ubalde...

6. LAC BLANC

La côte avant d'arrivée à l'ancien site des Chevaliers de Colomb a été travaillée cette semaine.

Au développement du lac Blanc, les terrains en vente se situent entre 60 000 \$ et 120 000 \$

7. CAMPING DU LAC BLANC

Une interrogation est soulevée à savoir qui est propriétaire du fond de terrain, le Ministère ou le propriétaire du camping.

8. FINANCES

Jocelyne Roberge nous informe des états financiers :

Au 31 décembre 2004, nous avons 1 485,65 \$ en banque.

Au 31 juillet 2005, nous avons 1 597,01 \$.

9. REPRÉSENTATIVITÉ

Serge Lachance mentionne qu'il croit que le maire ainsi que la municipalité se bornent à ne pas donner suite à nos demandes parce qu'il est le président de l'ARC.

Il offre de céder sa place à quelqu'un d'autre et à continuer à seconder l'association.

Après discussion, nous ne changerons rien.

10. PLAN D'ACTION

Cet automne il y aura des élections municipales.

Si il y a un nouveau maire, une demande de rencontre entre ce dernier et notre président sera faite pour faire le point sur nos dossiers et nous verrons par la suite.

Advenant que Jean-Paul Darveau soit réélu, nous organiserons une visite à une réunion du Conseil municipal. Nous devons recruter le plus de gens possible pour aller encore une fois spécifier aux élus que l'association est le porte-parole de résidents et qu'il n'y a pas d'écoute et surtout de résultat à nos demandes...

Serge Lachance, président